



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 37

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 29 juin 2022

OBJET :

DE-22-06-1-08) BUDGET ANNEXE DES MARCHES
D'APPROVISIONNEMENT : AFFECTATION DU RESULTAT 2021

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi vingt-neuf juin à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 16 juin 2022 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. GIRARD, Adjoint au Maire.

Présents : , M. LEBEAU, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE, Mme GAUVAIN, M. GIRARD, M. LEROY, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme SERVIAN, Mme POLLARD, M. LAFON, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M. MICHON, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, M. EPINAT, Mme FOURNIER, BEUZELIN.

Absents excusés : Mme MARTIN (pouvoir à M. BENSOUSSAN), M. PITAVY (pouvoir à Mme BOILOT), Mme RANIERI (pouvoir à Mme GAUVAIN), Mme BALAGNA-RANIN (pouvoir à M. RIBET), M. POLITZER (pouvoir à Mme GALL).

Absente : Mme LIBERT-ALBANEL .

Secrétaire de séance : M. LEROY

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20220629-lmc1H9780H1-DE
Date de réception en Préfecture : 05/07/2022
Date de Publication : 06/07/2022

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et plus particulièrement les articles L. 1612-12 et suivants ;

Vu l'instruction comptable M4 applicable aux communes au 1er janvier 2021 ;

Vu le budget primitif 2021 ;

Vu le budget supplémentaire 2021 ;

Vu le compte de gestion 2021 ;

Vu le compte administratif pour l'exercice 2021 du budget annexe des marchés au approvisionnement qui fait apparaître, restes à réaliser inclus, un excédent d'exploitation de 27 379,12 € et un déficit de la section d'investissement de 3 720,00 €

Après avis de la commission Finances, Administration générale, Ressources humaines, Nouvelles technologies, Open data du 20 juin 2022,

D É L I B È R E

à la majorité (5 voix contre : Mmes HAUCHEMAILLE, LE CALVEZ, BALAGNA-RANIN, MM. RIBET, SESTER, - 1 abstention(s) : M. BERNIER-GRAVAT),

ARTICLE UNIQUE : Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 constaté au compte administratif du budget annexe des marchés au approvisionnement, est affecté au budget supplémentaire 2022 ainsi qu'il suit :

- En recettes d'investissement au compte 1068, excédent de fonctionnement capitalisé pour 3 720,00 € ;
- En section de fonctionnement au poste 002, excédent de fonctionnement reporté pour 23 659,12 € ;

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé